



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

séismes

Question écrite n° 130616

Texte de la question

M. Hervé Gaymard appelle l'attention de M. le ministre de l'écologie, du développement durable, des transports et du logement sur l'impact du risque sismique sur les barrages. La Savoie, terre de torrents, a connu de manière historique une utilisation de la force hydraulique. Aussi, beaucoup d'équipements hydroélectriques sont implantés sur son territoire. Parallèlement à ce constat, certaines études montrent des risques sismiques avérés. De nombreuses zones du département sont d'ailleurs situées en zone de sismicité où les constructions nouvelles doivent répondre des contraintes de l'arrêté du 29 mai 1997. Compte tenu de cette situation et des risques qui pèsent sur les équipements en cas de mouvements de terrain, il souhaite connaître les mesures qui ont été prises sur ce sujet et les contrôles structurels qui ont pu être engagés. De la même manière, il souhaite que lui soient précisées les actions de prévention qui ont pu être développées en Savoie pour anticiper tout désordre aux structures qui se traduirait par des dégâts considérables.

Données clés

Auteur : [M. Hervé Gaymard](#)

Circonscription : Savoie (2^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 130616

Rubrique : Sécurité publique

Ministère interrogé : Écologie, développement durable, transports et logement

Ministère attributaire : Écologie, développement durable et énergie

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 13 mars 2012, page 2187

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)